

PRÉSENTATION

Par Jeanne-Antide HUYNH

Pourquoi ce congrès ?

Tout d'abord, parce que des réformes récentes ont reconstruit différemment l'enseignement de la langue : au collège avec la place centrale attribuée à la maîtrise du discours et au principe de décroisement, au lycée, avec la poursuite exprimée explicitement des apprentissages en langue, à l'école, tout récemment, avec des choix qui semblent faire la part belle à la littérature contre les apprentissages de base en langue.

Ensuite, parce que, de ce fait, à tous les niveaux d'enseignement des choix institutionnels, théoriques et didactiques sont débattus, voire contestés. La tension entre l'ancienne et la nouvelle conception de la grammaire, l'ancienne et la nouvelle approche de la langue est vive. Elle se retrouve au plan des pratiques où les démarches traditionnelles perdurent, n'osant s'avouer ou se faisant provocatrices, pendant que celles appelées par les récentes directives officielles tardent à s'imposer vraiment. À ce carrefour, les enseignants de français motivés, disposés à l'évolution cherchent des repères pour avancer dans la bonne direction, celle profitable aux élèves, à tous les élèves.

Enfin, parce que l'association se préoccupe de l'enseignement de la langue dans tous ses états depuis fort longtemps. Ainsi en décembre 1969, *Le Français aujourd'hui*, proposait un numéro spécial « Unité et diversité du français contemporain ». Dans ce numéro, Jean-Claude Chevalier, invité d'honneur de ce congrès 2002, signait un article intitulé « Registres et niveaux de langue : les problèmes posés par l'enseignement des structures interrogatives ».

L'AFEF a une histoire balisée par quelques dates, celles de ses textes fondateurs, de ses manifestes, de ses congrès.

En 1969, le *Manifeste de Charbonnière* traçait les grandes lignes d'un « plan de rénovation de l'enseignement du français ». En tête, s'affirmait avec force l'idée que tout enseignant de français est un professeur de langue et que ce rôle dépasse le premier cycle de l'enseignement secondaire. En 1977, *Aujourd'hui le français* explicitait cette thèse, marquait les évolutions, précisait la « doctrine », il s'agissait, je cite, de « donner à tous les enfants un pouvoir sur le langage et par le langage ». Dans un encart pleine page intitulé « Les blocages se camouflent », voici ce que nous écrivions il y a 25 ans :

Si les « grammaires » les plus désuètes, les livres de « morceaux choisis » et les comprimés de « littérature » scolarisée sévissent toujours, parallèlement pullulent des manuels *new look*, contestables dans leurs principes et rédigés à la hâte, qui caricaturent la démarche linguistique ou exploitent abusivement les demandes en « techniques d'expression ».

La nomenclature grammaticale (22/07/1975) imposée dans le secondaire déverse la grammaire traditionnelle compliquée de termes nouveaux empruntés à la linguistique. Un coup de mauvais badigeon pour n'avoir pas à rebâtir l'édifice.

Quant à *La terminologie grammaticale pour l'école élémentaire*, publiée un an plus tard (11/11/1976), il a bien fallu que ses rédacteurs l'alignent sur celle du secondaire ; sous un louable effort de simplification, on lui reconnaîtra les mêmes défauts ; une fois de plus, on continue à concevoir chaque niveau d'enseignement en fonction du suivant, et pas le contraire.

... On le constate donc, les contextes changent, les orientations ou les éclairages diffèrent, mais les préoccupations sont récurrentes.

Cette approche critique, ce choix de « donner à tous les enfants un pouvoir sur le langage et par le langage » ont été illustrés par diverses activités de l'association, des numéros du *Français aujourd'hui* et des congrès. Les congrès attestent que les questions de langue ont toujours été au cœur de la réflexion des enseignants de l'association qui se définissent comme professeur de littérature et professeur de langue. Pour mémoire, voici les congrès où la langue et son enseignement étaient des priorités :

1975. Luchon avec Roland Barthes : Le pouvoir de lire ou la lecture des signes et les rapports d'une société avec ses langages.

1977. Limoges avec Pierre Bourdieu : L'oral et « Ce que parler veut dire » (Pour lui rendre hommage, nous avons publié sa conférence d'ouverture dans le *Supplément* de mars 2002 n° 136).

1979. Strasbourg avec François Bresson : L'interdisciplinarité et le français bien commun de tous les enseignements.

1982. Lille avec Antoine Prost : les enjeux sociaux de l'enseignement du français. Tous les anciens se souviennent de la célèbre affiche « Le français dans tous ses états » avec un jeune garçon à la langue bleu/blanc/rouge... C'était à l'époque, sur le fond comme sur la forme, un choix novateur et provocateur. Aujourd'hui, il faudrait craindre une récupération inévitable !

1985. Créteil avec Albert Jacquard : Apprendre/Enseigner le français aujourd'hui.

1988. Poitiers : Réussir en français dans la perspective de l'an 2000.

Dans les années 1990, l'AFEF et sa revue ont accompagné le débat sur la place à accorder à l'enseignement de la grammaire dans le cadre des nouvelles options officielles concernant l'étude du texte et du discours et le décloisonnement des activités de français. Ces évolutions, des solutions pour partie sans doute, ont fait surgir de nouvelles questions. Et l'AFEF se trouve de nouveau aux postes avancés – toujours périlleux – pour engager le débat autour de ces nouvelles questions, afin de donner la possibilité à des positions différentes, voire antagonistes, de se confronter dans le but que les difficultés rencontrées au plan théorique et pratique ne soient pas évacuées, mais au contraire discutées.

Les enjeux du congrès

Les enjeux majeurs de ce congrès sont de trois ordres :

- enjeux didactiques,
- enjeux d'apprentissages,
- enjeux citoyens.

Ces enjeux peuvent se décliner autour de quelques questions centrales.

Enjeux didactiques

Qu'est-ce qui est enseignable, transposable, des théories grammaticales et linguistiques à la classe ? Sur quels principes fonder l'enseignement de la langue actuellement, sur quelles théories et analyses utilisables par des enseignants qui n'ont pas été formés ou préparés aux ajustements nécessaires ?

Comment faut-il appréhender la désormais fameuse tripartition : grammaire de phrase, grammaire de texte, grammaire du discours ? Cette tripartition se justifie-t-elle au plan théorique ? Est-elle opératoire au plan pratique, avec des élèves ? Les objets d'enseignement qu'elle désigne, sont-ils bien repérables ? Est-il pertinent de parler de « grammaire » pour ces trois domaines, de la phrase, du texte et du discours ?

Dans le cadre de cette tripartition, quelle grammaire de phrase faut-il enseigner ? Par le passé, nous avons entendu parler de « la grammaire ou la galère ». Récemment, la grammaire est devenue « une chanson douce » (vous avez reconnu les titres de deux ouvrages, l'un de Danielle Leeman et l'autre d'Éric Orsenna). Mais entre les voix douloureuses des galériens et le chant des sirènes, y a-t-il place pour une pratique langagière efficace, dans un « nouvel esprit grammatical », pour reprendre l'expression de Bernard Combettes ?

Enjeux d'apprentissages

Ils touchent essentiellement à la question du sens de l'activité de langue pour l'élève. Comment donner sens ou qu'est-ce qui donne sens à l'étude de la langue ? Une fois admise l'idée que l'étude de la langue n'est pas une fin en soi, une fois adopté le principe du travail sur la langue en relation avec les activités de compréhension et de production à l'oral et à l'écrit, la question du sens pour l'élève est-elle résolue et la maîtrise de la langue mieux assurée ?

Mettre la langue au service des textes et des discours, de la lecture et de l'écriture, n'est-ce pas cantonner la langue dans un rôle ancillaire, n'est-ce pas prendre le risque de la vider de son efficacité propre et de son sens ? N'est-ce pas la réduire à un instrument (voir l'expression ODL pour « Outils de la langue ») et faire perdre de vue qu'elle est le lieu même et l'agent de l'expression et de la construction d'un sujet, d'une pensée, d'une culture ?

Peut-on soutenir que, du point de vue des élèves, le nouvel enseignement de la langue opère un clivage entre les bons élèves et ceux en difficulté, qu'il profite aux uns et n'aide pas les autres parce qu'il escamote les apprentissages fondamentaux, les entraînements de base et passe trop vite aux objets complexes que sont le texte et le discours ?

D'où la question essentielle concernant les enjeux d'apprentissages : quels seraient les bons choix à faire pour que l'enseignement de la langue soit efficace et ait du sens, les deux étant liés.

Enjeux citoyens

Ce congrès a lieu dans la conjoncture particulière du printemps 2002 qui a vu la démocratie française menacée. Nous avons été saisis de multiples interrogations, confrontés de manière brutale à la puissance du discours, produit ou reçu, à la séduction verbale mensongère et à ses effets ravageurs chez ceux qui, on peut en faire l'hypothèse, vivent l'insécurité linguistique aussi fortement que l'insécurité tout court... et peut-être même davantage. « Insécurité linguistique », selon la formule éloquente d'Alain Bentolila, dont nous avons à nous préoccuper sérieusement, nous les professeurs de français, les professeurs de langue.

De fait, la langue est au cœur de la citoyenneté, elle en est l'expression et le moyen. Les programmes affirment l'objectif d'intégration et d'initiation à la citoyenneté attachée à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue, mais quelle langue ? La langue scolaire, normée, monolithique, standard ? À quelles conditions la langue enseignée et apprise peut-elle être facteur d'intégration, capable d'exprimer et de comprendre l'altérité ? Comment peut-elle s'ouvrir à la diversité des parlers des jeunes de France actuellement ? Et donc, quelle langue faut-il enseigner compte tenu de la langue, des langues que parlent les élèves ?

La réflexion sur le monolinguisme qui a façonné notre propre formation d'enseignant de français et la relation entre citoyenneté, intégration et prise en compte de la réalité du plurilinguisme est une autre question centrale pour ce congrès.

C'est pour réfléchir aux conditions et aux moyens d'un enseignement grammatical plus efficace que nous sommes ici, nous ne manquerons pas d'ouvrage. C'est pour relever le défi face au défaitisme qui gagne l'enseignement de la langue et pour construire quelques réponses à la situation actuelle que nous sommes venus, je vous souhaite d'y parvenir, au moins partiellement.

L'AFEF place ce congrès de Besançon, sous le patronage éclairé du grand poète et grand citoyen Victor Hugo, qu'elle a vu naître la 2^e année d'un nouveau siècle et dont nous fêtons cette année le bicentenaire. En effet, le langage poétique nous apprend quelque chose d'essentiel sur la langue. Il est tentative de détournement de la langue commune pour permettre l'expression de la singularité du sujet, il porte à un degré supérieur le pouvoir qu'a la langue d'exprimer un rapport singulier au monde, une vision du monde façonnée par notre culture et notre histoire. Hugo a aussi montré que le français pouvait être une langue dans laquelle s'expriment avec bonheur la résistance à l'intolérance et la résistance à l'uniformité du monde.

Jeanne-Antide HUYNH
Présidente de l'AFEF